

LE CANADA

FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement

En un an, pour la ville... \$4.00

En dehors de la ville... \$5.00

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an... \$1.00

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc.

etc. doivent être adressés à

OSCAR McDONELL

OTTAWA ONT.

BUREAUX ET ATELIERS

118 rue St. Patrick

414 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa 31 Janv. 1888

C'est demain qu'a lieu l'élection de Carleton.

Le nombre total des électeurs inscrits pour cette élection est de 4,196.

Sir John Macdonald, les honorables MM. White, Chapleau, Gostigan ont signé leur intention d'assister au banquet offert à Sir A. P. Caron, à Québec.

Il a fallu quatre minutes seulement, le 21 du courant, pour l'envoi d'une dépêche de Vancouver, dans la Colombie Anglaise, au "Pall Mall Gazette", de Londres, et en recevoir la réponse.

Sir Richard Cartwright a été réélu président du club réformiste de Toronto en attendant, probablement, que les grils le choisissent en remplacement de l'honorable M. Laurier comme chef de l'opposition à Ottawa.

Il s'est formé à New-York une compagnie de raffinerie de sucre d'un nouveau genre.

Le nouveau procédé aurait pour moyen d'action l'électricité, et convertirait en deux heures une tonne de sucre brut en sucre blanc. Le coût de ce raffinage se monterait à 80 centes par tonne.

L'industrie des tissus de coton en Canada emploie chaque année 60,000 balles de coton d'une valeur totale d'à peu près \$3,000,000, fait mouvoir environ 500 mille fuseaux et donne de l'ouvrage à neuf mille ouvriers. Le capital total de cette industrie en Canada est évalué à 8 millions.

Le "Globe" vient d'avoir une distraction, qui lui fait rendre justice au Canada en contredisant ses déclarations antérieures. Il dit :

"Mais il y a encore de la vie dans cette jeune terre, il y en a beaucoup. Ajoutez pas fois aux chiffres qui montrent que le Canada a rétrogradé au lieu d'avancer. Examinez la statistique des Etats de la Nouvelle Angleterre et vous découvrirez qu'ils n'ont pas augmenté bien rapidement en population depuis plusieurs années."

Il paraît que l'on n'a pas encore abandonné les deux projets, l'un de construire un chemin de fer pour transporter les navires à travers l'estime, qui sépare la Baie de Fundy du Golfe St. Laurent, l'autre de creuser un canal à travers cet isthme. Mais il y a des doutes sur la praticabilité de ces deux projets. Pour ce qui regarde le canal, on dit que c'est le courant des marées, qui sera l'principal obstacle.

Une dépêche de Springfield, Mass., rapporte que M. L. O. David, député de Montréal-Est à la législature de Québec, qui était à Springfield avec les clubs de raquettes de Montréal, a fait un discours en faveur de l'annexion du Canada aux Etats-Unis.

La dépêche ajoute que M. L. O. David exprime l'espoir qu'un jour les deux pays seraient unis et il donna à son auditoire des moyens pratiques d'obtenir ce résultat. C'est cela, les rouges se débattent à l'étranger.

On lit dans "Le Manitoba" du 26 janvier :

"Il s'est produit un incident à la chambre, vendredi dernier : le greffier de la chambre annonça non Son Honneur le lieutenant-gouverneur sanctionnant l'acte amendé l'acte électoral "au nom du gouverneur-général", et au nom de Sa Majesté, comme il a toujours été d'usage par le passé, c'est une innovation qui a causé une certaine surprise et contre laquelle MM. La Rivière et Leacock ont protesté.

Le même journal publie ce qui suit :

A la séance d'aujourd'hui, après quelques affaires de routine, il a été adopté un ajournement jusqu'à la mars prochain, afin de permettre aux ministres de se faire réélire.

Tous les employés subalternes ont été renvoyés de la chambre, et, à la reprise des séances, il est probable que de nouvelles nominations seront faites.

L'élection des ministres, à Manitoba, est fixée au 1er février.

Voici le texte de la motion proposée par l'honorable M. Norquay, secondée par l'honorable M. La Rivière, en vue de se justifier des accusations portées contre eux :

"Attendu que certaines accusations ont été portées, lorsqu'ils étaient ministres de la couronne, d'avoir été en collusion avec M. Mann et Holt, entrepreneurs du chemin de fer de Winnipeg à la Baie d'Her-

LES COMPTES PUBLICS

Les comptes publics pour l'exercice finissant le 30 juin dernier, viennent d'être distribués.

Les recettes totales du compte du revenu consolidé se montent à \$35,754,993.25 et les dépenses totales du même compte à \$35,658,161.10.

Ce qui donne un surplus de \$96,832.15.

Les deux exercices précédents se sont soldés par des déficits considérables par suite des frais encourus pour la répression de la rébellion de Riel. Le déficit de 1885 fut de \$2,240,058 et celui de 1886 de \$5,834,571.87.

On voit qu'il n'a pas fallu beaucoup de temps pour rétablir l'équilibre, et même reprendre le dessus, si l'on en juge par le surplus que nous venons de mentionner.

LES INSTITUTIONS EXEMPTES DE LA TAXE MUNICIPALE

Un jugement très important vient d'être rendu par la cour d'Appel, à Montréal, et il établit un précédent sur la question de taxer les maisons d'éducation, de charité et les institutions religieuses pour des fins municipales.

La poursuite était la corporation de Montréal, et le défendeur le Séminaire de St. Sulpice. La cité de Montréal réclamait de ce dernier une certaine somme pour sa contribution à un égout passant devant sa propriété. Le séminaire s'opposait à cette réclamation, en disant que sa propriété était possédée comme maison d'éducation et exempte de taxes.

En première instance le séminaire a obtenu gain de cause de la cour présidée par le juge Loranger ; mais la cour d'Appel a renversé la décision de ce dernier pour les raisons suivantes :

La loi exempte de toutes taxes municipales les maisons d'éducation, de charité, les églises et autres institutions religieuses ; mais cette exemption ne concerne que les cotisations municipales ordinaires et annuelles. Or, il faut faire une distinction entre ces cotisations et les répartitions faites pour améliorations locales, telles qu'élargissement, ouverture des rues, ou de places publiques, la construction d'égouts, trottoirs etc. Ces répartitions ne sont pas des taxes dans le vrai sens du mot, mais une part du coût que chacun doit payer, suivant l'avantage que son immeuble en retire ; ou autrement dit, c'est des réparations dont la quote-part qu'on a à payer les propriétaires d'une localité plus ou moins restreinte, selon l'étendue du bénéfice, et en proportion de la plus-value donnée à leurs immeubles.

Elles ont donc un caractère particulier, spécial, tandis que les taxes municipales ordinaires et annuelles ont un caractère général ; elles sont une redevance à laquelle tous les membres d'une corporation contribuent pour l'avantage du public en général.

C'est sur cette distinction que la cour a renversé la décision du juge Loranger.

Le juge Church a prononcé le jugement d'appel, et il y a eu un dissentiment, celui du juge Baby, qui s'est prononcé pour le séminaire.

M. Geoffroy, avocat, de ce dernier, a donné avis d'appel au conseil privé.

La corporation de Montréal attache une grande importance à cette cause, qui est un "test case". Si elle l'emporte définitivement, les maisons d'éducation, les églises, les presbytères, les maisons de charité et autres établissements désignés comme exemptés des taxes municipales, seront désormais tenus de contribuer pour leur quote-part à l'exécution des améliorations locales, qui les intéressent en augmentant la valeur de leurs immeubles.

Auparavant, cette quote-part était à la charge des autres propriétaires de la localité en sus de ce qu'ils avaient à supporter eux-mêmes pour leurs immeubles.

Si la décision de la cour d'appel de Montréal est maintenue...

La question qui reste à éclaircir, est de savoir si les établissements, que nous venons de nommer, sont simplement exemptés des taxes municipales, qui pèsent sur toute une ville, et s'ils doivent payer les taxes spéciales, dont sont frappés leurs localités respectives, sous forme de répartitions pour égouts, etc.

MÉCONTENTEMENT DE "L'ETENDARD"

Nous avons déjà parlé d'un rapport sensé fait par les médecins visiteurs de l'Asile St. Jean de Dieu, et qui a provoqué une réponse de la révérée Sœur Supérieure de cette institution.

"L'Etendard" a relevé ce rapport en prenant fait et cause pour l'Asile, et en dirigeant spécialement ses coups contre l'un des médecins, le Dr Devlin. Mais il blâme aussi le gouvernement-Mercier d'avoir nommé ce médecin à la fonction qu'il remplit actuellement à l'Asile en passant par le conseil municipal.

Jusqu'à quel point ce mécontentement est-il sérieux, nous pourrions le dire sans beaucoup nous tromper, en nous appuyant sur les antécédents du confrère. On sait qu'il entend la comédie à merveille, et que c'est en care de la comédie qu'il joue dans ce moment-ci au sujet de l'Asile St. Jean de Dieu, puisqu'il ne continue pas de vouloir d'appuyer le ministre-Mercier.

"L'Etendard" manifeste un autre mécontentement au sujet du conseil législatif de Québec. Parlant de nominations à faire pour cette chambre, il dit que M. Mercier n'a pas été très-heureux depuis quelque temps dans le choix de ses conseillers. Cela veut dire que M. Mercier a nommé trop de rouges, et pas assez de castors.

Mais n'allons pas croire que "L'Etendard" va rompre une lance avec M. Mercier pour tout cela.

MIRACLE!

Les libéraux ne sont pas appelés "les purs" pour rien. Ils sont si purs qu'ils opèrent des miracles dans les élections. A leur voix les morts sortent de leurs tombeaux pour aller voter.

Ce fait surprenant est rapporté comme suit par un M. H. Brossard, témoin entendu dans la contestation de l'élection de Laprairie. Voici ce que ce témoin a déclaré sous serment :

"J'ai fait une liste des morts et des absents et je crois l'avoir donnée à M. J. O. Pelland, avocat. Je crois que c'est M. Pelland qui me l'avait demandée. Le Dr J. D. J. Brossard, J. O. Pelland, a écrit, ont travaillé avec moi à préparer ces listes. Nous nous sommes préparés de côté. Je ne me rappelle pas avoir parlé de ces listes à M. Préfontaine. Je ne me rappelle pas qu'il ait été question de savoir dans quel but on les préparait.

"—Dans quel but, penserez-vous, étaient préparés ces listes ?

—Le moins répondre avec beaucoup d'hésitation, qu'il s'agissait de faire voter les morts et les absents.

Q.—A-t-il été question de faire voter ces personnes ?

—Je crois qu'il en a été question. Je ne me rappelle pas que M. Préfontaine m'en ait parlé. Il en a été question entre moi et M. Pelland. Il m'a dit que c'était pour faire voter les morts et les absents."

C'est comme cela que "les purs" du parti libéral s'y prennent pour ramener sur la scène du monde politique les électeurs d'outre tombe.

"LE CANADA FRANÇAIS"

Tel est le titre d'une revue publiée sous la direction d'un comité de professeurs de l'Université Laval, et dont nous venons de recevoir la première livraison—janvier 1888.

Elle sort des presses de M. L. J. Demers et frère, de Québec, et l'exécution typographique ne laisse rien à désirer.

"Le Canada Français" s'occupe de religion, philosophie, histoire, beaux arts, sciences et lettres. Il paraît chaque mois par livraison d'une cinquantaine de pages. Les collaborateurs qui figurent sur la première livraison sont l'honorable juge Routhier, Mgr M G Méthot, l'abbé A H Goselin, MM. Ernest Marceau, P de Foville, P S St Thomas Chappais, l'abbé H R Gasgrain, l'abbé J K Lafamme, Nap Legendre, l'honorable P J O Chauveau.

Cette nouvelle revue apparaît dans les meilleures conditions de succès possibles, et c'est certainement une des plus importantes entreprises littéraires qui aient jusqu'à présent vu le jour en Canada.

B. G. Pour les Fêtes

Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Couteaux à dépêcher, Cabarets, Patins, Traîneaux, Tobogga s.

Argenteries de toutes sortes en Gros et en Détail

Chez E. G. LAVERDURE, 69 & 75 RUE WILLIAM

ENTREPOS De Douan

NOUVELLES Marchandises!

38 Balles de cotons jaune.

40 Caisnes de cotons blanc.

3 Caisnes d'indiennes foncées.

7 Caisnes d'étoffes à robes.

C. NEVILLE

ÉPICIER

No. 118 Rue Rideau, Ottawa.

Importe directement ses vins, liqueurs et spiritueux

Entrepôt de l'acier, 87 rue Beaver. Ottawa, 19 Nov. 1887—1m

W. O. McKAY,

IMPORTATEUR DE

Vins, Liqueurs, Cigares et Tabac,

AUSSI PROPRIÉTAIRE DE

L'Hotel Richelieu,

Agent pour les Commerçants de Bois,

446 - 448 - 450, RUE SUSSEX.

Dans votre propre intérêt

AFIN D'AVOIR DE

BONS BARGAINS,

ALLEZ AU

NO. 512, RUE SUSSEX.

CHAUSSURES

De toutes descriptions à des prix à portée de toutes les bourses.

VENEZ UN VENEZ TOUS!

Patrick Farrell

Aux Amateurs

Du Sport

Nous tenons l'entrepôt le plus considérable d'armes à feu, munitions, appareils de pêche et articles de SPORT de toutes sortes.

Voyez notre catalogue illustré et la liste de nos prix.

HUNTON & LIVING.

Importateurs.

334 Rue Wellington.

AVIS DE DISSOLUTION.

Avant été donné que la société, qui existait ci-devant entre H. H. PIGEON, de la cité d'Ottawa, et ARTHUR ALPHONSE LAURENT, du même lieu, sous le nom de H. H. PIGEON & CIE., est dissoute depuis le vingtième jour de Janvier courant, le temps fixé pour cette société étant expiré.

Ottawa, 31 Janvier, 1888.

H. H. PIGEON.

Témoin,

F. H. CHRYSLER.

COLLEGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA KINGSTON, ONT.

Le Collège Militaire Royal est établi dans le but de donner une éducation complète dans toutes les branches des tactiques Militaires, pour les officiers, manœuvres, corps de génie et toutes connaissances scientifiques nécessaires pour acquiescer le véritable art militaire et pour former des officiers pour le commandement et l'établissement.

(a) De plus, le cours d'études est organisé de manière à procurer une connaissance pratique et approfondie sur toutes les matières essentielles de la haute éducation moderne.

(b) Le Cours de Génie Civil est complet et parfait dans toutes les branches.

(c) Le Cours obligatoire d'arpentage est le même que celui requis par les arpenteurs des Terrés Fédérales; le cours volontaire d'arpentage est celui suivi par les arpenteurs topographiques du gouvernement Fédéral.

Les examens pour l'immatriculation ont lieu en Juin de chaque année. Les candidats doivent dépasser quinze ans et être admissibles de dix-huit ans le premier Janvier suivant.

La durée du cours du Collège est de quatre années.

Quatre commissions à l'Armée Régulière Impériale sont accordées aux diplômés annuellement.

Pension et instruction, \$100 pour chaque terme, consistant en dix mois de pension.

Pour autres informations, s'adresser à l'Adjutant-général de la Milice, Ottawa, Ottawa, 19 Nov. 1887

Compagnie Eau St-Leon

No. 534, Rue Sussex, Ottawa.

M. E. — Pour la dyspepsie ou l'indigestion, buvez l'Eau de St. Léon à chaque repas, et pour la constipation prenez-la avant de se coucher.

Aux Hoteliers et Détaillants de Liqueurs en général

JE VENDS:

Brandy, Bisquit, Debouche & Cie.; en caisse 1/2 oct. (pintes et flacons).

Gin de De Kuyper en 1/2 oct., caisses rouges, vertes et blanches (importation directe).

Gin de Keys, en caisses rouges et vertes.

Brandy de Hennessy, en caisses (pintes).

Whiskey irlandais de Burk's

Whiskey écossais de Stewart.

Rhum de la Jamaïque.

Rye de Walker (1883) en caisses et en détail

Rye, Proof et eau de Vie de Gooderham & Worts.

Cigares

Feuille agent pour les "Upper X"

En magasin — "My Regards" et "Pog Tops"

Jeux et Portier

La plus célèbre de Bass, Doves et McCaithy.

Cartings Malting & Brewing Co.

Toronto Brewing & Malting Co.

Bowie & Bates.

JOHN CASHY,

291 et 296, RUE D'ALHOUSIE.

BULLETIN DU JOUR.

CANADA

La commission du travail a repris ses travaux hier, à Kingston.

Le juge Ross a renvoyé hier la demande de M. Purcell, à l'effet de remettre jusqu'après la décision de la cour suprême, le procès pour corruption personnelle dans l'élection de Gengary. M. Purcell de v'a se présenter en cour, à Cornwall le 4 février et renouveler sa demande.

Les funérailles de Mgr Racine, décédé samedi, auront lieu jeudi à Chicoutimi.

1,500 invitations ont été lancées pour le grand bal qui sera donné à Québec, le 8 février, par le lieutenant-gouverneur Anger.

Un chinois, nommé Ah Fat, trouvé coupable de meurtre aux dernières assises criminelles, a été pendu hier à Victoria, Colombie anglaise.

M. W. Owens, M.P.P., d'Argenteuil, Québec, vient d'acheter 55,000 acres de la seigneurie Papiéau, à Montebello. Les termes de la vente sont \$55,000, dont \$5,000 comptant, et \$10,000 par an.

On parle de M. R. Doudle, ex-député de Pictou, à la législature de Manitoba, comme le prochain sénateur du Nord-Ouest.

Le rapport annuel du chemin de fer Pacifique Canadien donne les chiffres suivants pour l'année 1887: recettes brutes, \$11,606,412.80; dépenses, \$8,102,294.64; soit une recette nette de \$3,504,118.16.

Il y a eu, aujourd'hui, une élection pour la législature provinciale dans le comté de Dundas, en remplacement du Dr Chamberlain, dont l'élection a été annulée, et il y en aura une autre, demain, dans Northumberland-Est, en remplacement du Dr Willoughby.

Il n'est pas vrai que le procès des députés Feltley, Nangle et Bureau, s'instruira à Aylmer, comme on l'a annoncé.

ETATS-UNIS

Le nombre des émigrés aux Etats Unis pour 1887 est de 509,281, sans compter le Mexique et le Canada.

Il est fortement rumeur qu'un troisième cardinal sera nommé aux Etats Unis. On désigne, paraît-il, dans les cercles bien informés, Mgr Williams, archevêque de Boston, comme devant être ce futur prince de l'Eglise.

ETRANGER

Le Dr Mackenzie qui s'est de nouveau rendu à San Remo pour examiner l'état du prince impérial d'Allemagne, a décidé que l'opération prémeditée ne serait pas nécessaire. Le prince est, paraît-il, en bonne voie de guérison.

Le reichstag Allemand a renvoyé à un comité spécial le projet de loi anti-socialiste.

W. O'Brien est parti d'Irlande pour faire un voyage dans le sud de l'Europe.

Les récents scandales à propos des décorations, à Paris sont la cause que 230 chevaliers de la Légion d'Honneur dont les droits étaient douteux viennent d'être privés de leurs titres.

Le Révérend père McFadden, de Dublin, accusé d'avoir organisé des assemblées séditieuses a été condamné à trois mois de prison.

Les dépêches de St. Pétersbourg montrent que les universités, fermées à cause des troubles parmi les étudiants, seront ouvertes le 7 février.

Les journaux français annoncent que la division navale de Smyrne procédera incessamment. Beyrouth pour protéger les sujets français contre une révolte de mahométans.

A propos de Robes

La grande variété et le choix illimité que nous offrons en cette ligne ne saurait être surpassée. Nous avons attentivement vu à nos procurer tout ce qui est nouveau en fait

ETOFFES A ROBES

Il est impossible de concevoir rien de plus complet. Il est superflu d'ajouter que les prix sont des plus avantageux. Si vous désirez épargner de l'argent, ne manquez pas de venir nous faire une visite à bonne heure et vous procurerez ce qu'il y a de mieux à votre choix dans tous les départements d'après nos prix les plus réduits.

ÉTOFFES A ROBES

Ne craignez pas de nous accorder votre entière confiance et vous vous convaincrez que l'on peut épargner de l'argent non-seulement dans un seul département mais que c'est général dans chaque branche, dans la plus large acception du mot.

N. B.—La merveille de jour. Nos

GANTS DE KID

De 45 centes, à quatre boutons, des couleurs les plus nouvelles.

MAGASIN A BON MARCHÉ

L'établissement par excellence pour la confection de Robes.

Dupuis & Nolin

Ottawa, 19 Nov. 1887—1a.

irant profondément, je... Tout est désolé... s'écria madame... vous êtes impatiente... vive rougeur et... wyn, dit-elle; je suis... s'écria madame... vous aimez... il, mais il y a autre... main de son ancienne... emplir de tendresse et... ne pourriez trouver... me et elle se pencha... croisant ses deux... n me parlant comme... volait tout. Parlons... seulement... madame... (Marguerite) a... York. Cette sour... les hasards, je me... n'ai moi-même... elle... non pourrais pas lui... une liste de vos... it à madame Pétra... la sœur a répondu... vous faire partir de... tre cents piastres... aussi instruite que... Marguerite, qu'en... madame, bien oblige... missions de madame... madame Welywn, ne... plus grande de mes... laissez-la partir... me. Le travail et... ritral demain.

PH BOYDEN.